

faire remonter le fleuve vers sa source.

En 1865, la Propagande régla la question par un décret déclarant qu'il n'était pas expédient alors de fonder une nouvelle université.

C'est à la suite de cette décision que Mgr. l'évêque de Montréal écrivit à son clergé pour lui demander avec encore plus d'instance d'encourager la jeunesse instruite à suivre les cours de Laval.

On peut juger par le chiffre de cinq élèves du diocèse de Montréal qui vont à Québec, du succès qui suivit cette dernière tentative.

En partant de Rome, l'évêque de Montréal s'était enquis du Préfet de la Propagande s'il pourrait, dans le cas où il n'y aurait point de changement pour le mieux, travailler encore à l'établissement d'une université catholique à Montréal; et le Cardinal Barnabo répondit que non-seulement il *pourrait* mais encore qu'il *devrait* le faire.

Depuis cette époque, le collège des Médecins et Chirurgiens s'est affilié à l'Université Victoria de Cobourg; une faculté de Droit, affiliée à Cobourg, a été établie à l'Institut Canadien et s'est amalgamée depuis avec le collège McGill, le *Bishop College* de Lennoxville a établi une faculté de Médecine, en sorte que toute la jeunesse instruite et étudiante de ce diocèse se trouve à relever d'institutions protestantes, et qu'un changement n'est pas dans la catégorie des choses probables, ni même moralement possibles.

Tels sont les faits que l'on a fait savoir à Rome et Mgr. l'évêque de Montréal a été informé du cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, qui avait rejeté les premières demandes, qu'il pouvait adresser une nouvelle supplique au St. Père en lui promettant de l'appuyer de toute son influence auprès de Sa Sainteté.

À Rome donc on est convaincu aujourd'hui de l'impossibilité de diriger la jeunesse vers l'Université-Laval, et de l'importance de ne la point laisser sous le contrôle d'institutions protestantes; de là cette détermination de favoriser l'établissement d'une université catholique dans notre ville.

Il n'est que juste, en même temps que l'évêque supplie à Rome, qu'une institution religieuse de Montréal se mette en mesure d'établir la nouvelle Université, si elle est octroyée. C'est ce que font en ce

moment les RR. PP. Jésuites, et nous pouvons dire qu'aucune maison n'en était plus digne ou offrait les mêmes garanties sous tous les rapports, surtout ceux du patriotisme, de la science, du dévouement et de la soumission aux autorités religieuses.

Les Jésuites ont été les premiers à établir en ce pays le règne de Jésus-Christ. Ils ont été les premiers évangélistes de la Nouvelle-France. On ne peut faire un pas sans rencontrer les traces qu'ils ont laissées partout de leur passage.

Plusieurs ont souffert le martyre pour l'honneur de la foi et de la France. Ils ont préservé le pays d'invasions, lui ont ménagé des alliés, et leur dévouement aux intérêts français était si bien reconnu que lors de la conquête ils furent dépouillés de leurs biens et chassés du Canada.

Et l'on voudrait faire croire ces hommes manquent de patriotisme:

C'est être à la fois lâche, ingrat et absurde.

Nous ne discuterons pas la science des Jésuites ni leur attachement inviolable à l'Eglise et à l'autorité. C'est par là surtout qu'ils brillent par-dessus tous les autres, et d'ailleurs, il n'y avait qu'un journal capable de déprécier ces excellents prêtres et tout le monde connaît son respect pour la vérité quand elle vient en contact avec ses passions.

Il est donc établi, contrairement à la seconde assertion de l'Université-Laval.

1o Que Rome n'est pas opposée à la fondation d'une université catholique à Montréal, puisque le Cardinal préfet encourage l'évêque à faire les démarches nécessaires pour y arriver.

2o Qu'il n'est que convenable qu'en même temps que les mesures religieuses, on prenne aussi les moyens civils d'arriver au but désiré.

3o Qu'aucune institution plus que le Collège Ste. Marie a des titres à posséder cette université.

Nous continuerons.